

Marque de produits ou de services

CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT

Le Directeur général de l'Institut national de la propriété industrielle certifie que la marque reproduite ci-après a été enregistrée.

L'enregistrement produit ses effets à compter de la date de dépôt de la demande pour une période de dix ans indéfiniment renouvelable.

Cet enregistrement est publié au Bulletin officiel de la propriété industrielle n° 24/34 du 23 AOÛT 2024

Pour le Le Directeur général de l'Institut
national de la propriété industrielle



Marie ROULLEAUX DUGAGE
Directrice du département des marques, dessins
et modèles



N° National : [REDACTED]

Dépôt du : 3 mai 2024

à : 92 INPI - Démarche en ligne

[REDACTED] 52 rue [REDACTED] [REDACTED] France.

[REDACTED]

Marque verbale

Classe N° 43 : Services de restauration (alimentation)

Classes de produits ou services : 43.

INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

INDUSTRIELLE